



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAGNIERES

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2013

N° 2013-09-20-10

**ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL :
MISE EN ŒUVRE
DANS LES ECOLES DE FAGNIERES
Et DEMANDE DE SUBVENTION FEDER**

Le 20 septembre 2013 à 20 h 30 le conseil municipal de la commune, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain BIAUX, Maire.

Date de convocation : 12 septembre 2013

Date d'affichage de la convocation : 12 septembre 2013

PRESIDENCE : M. BIAUX, Maire

PRESENTS :

Mme DETERM – M. FENAT – Mme ROLLET - M. FAUCONNET – Mme LELAY - Mme LÉMERÉ - M. PIERRON, adjoints.

M. LHENRY - M. PEROT - M. SARTELET – Mme STEVENOT - M. PERNET – M. CHOUARD - Mme THILLY – Mme MASSON - M. ANTUNES – Mme CORREIA.

<u>EXCUSES</u> :	Mme MILLOT	donne pouvoir à	Mme STEVENOT
	Mme LEFORT	donne pouvoir à	Mme LÉMERÉ
	M. BISSON	donne pouvoir à	M. FAUCONNET
	M. CALLIOT	donne pouvoir à	M. SARTELET

ABSENTS : Mme DORTA
Mme MOREAU
Mme GABREL
M. SMITH
M. JOSEPH
M. CARRASCO
M. BESSON

<u>Membres en exercice</u> :	29
<u>Membres présents</u> :	18
<u>Procurations</u> :	4
<u>Votants</u> :	22

Secrétaire de séance : M. Pierre PERNET

10/ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL :
MISE EN ŒUVRE
DANS LES ECOLES DE FAGNIERES
Et DEMANDE DE SUBVENTION FEDER

Depuis 2001, la ville de Fagnières développe une politique ambitieuse dans le domaine de la jeunesse et en particulier dans l'éducation. Son premier objectif est de lutter contre la fracture sociale et numérique. À travers ses projets, la Ville actionne chaque année de nombreux leviers en faveur de la promotion et de la démocratisation des nouvelles technologies. Dans ce cadre, de nombreuses actions facilitant l'accès et l'appropriation des TIC dans les écoles ont été proposées. Ainsi, le parc informatique dans les écoles a été développé, enrichi et adapté, en concertation avec l'Éducation nationale.

Toutes les écoles de Fagnières sont équipées de moyens informatiques, dédiées à des activités numériques. Toutefois, cette infrastructure ne répond aujourd'hui que partiellement aux différents besoins exprimés par l'éducation nationale et les attentes sont fortes pour faire entrer ces usages dans les salles de classes du premier degré, au même titre que les tableaux, les manuels ou tout autre support pédagogique.

Mais au-delà de l'équipement des écoles, le numérique concerne les usages qui en sont faits et les ressources disponibles pour les enfants et leurs familles.

Il vous est proposé aujourd'hui d'amplifier notre action et d'adopter un plan numérique pour les écoles de Fagnières, comprenant :

- des équipements matériels et logiciels qui permettent aux équipes pédagogiques une utilisation régulière et simple,
- des applications et services numériques adaptés.

1) Un équipement des écoles élémentaires adapté aux pratiques d'enseignement d'aujourd'hui

En complément des salles informatiques existantes, il s'agit, à terme, de doter l'école élémentaire de la commune :

- 2 classes mobiles composées chacune de 16 ordinateurs portables pour les élèves de l'École élémentaire des tilleuls.
- 8 tableaux interactifs, dont un tableau interactif dédié aux tous petits dans chaque école maternelle.

La mobilité, la compacité, la possibilité de se passer d'un raccordement filaire et la disponibilité des ordinateurs dans la classe doivent favoriser une grande souplesse d'utilisation et s'intégrer dans les différentes organisations pédagogiques.

De plus, à l'échelle d'une école, la mobilité des équipements permettra une optimisation du taux d'utilisation. Les vidéoprojecteurs interactifs, associent les vertus des vidéoprojecteurs à courte focale (grand angle) à celles des tableaux interactifs, pour un coût raisonnable et avec un moindre encombrement.

- d'un ordinateur portable pour chacun des enseignants des classes équipées
- de serveurs, onduleurs, d'accessoires audio et tableaux avec supports mobiles.

Coût de l'opération € (HT) :

Investissements 2013			
Dépenses	Montant €	Recettes	Montant €
Classes mobiles	19 085,67 €	Fonds Feder (80 %)	38 452,54 €
Tableaux numériques (8 TBI)	23 980,00 €	Commune (20%)	9 613,13 €
Videoprojecteur (2)	1 000,00 €		
Infrastructures et réseaux	4 000,00 €		
Total	48 065,67 €	Total	48 065,67 €

Le coût global de ce programme d'équipement est évalué à 48 065,67 € HT sur 2 exercices budgétaires.

A l'issue de ce programme, le taux d'équipement de la commune en tableau numérique interactif sera d'environ 50%.

*A noter que deux classes sont déjà équipées de tableau numérique interactif sur la commune

2) Au service des enseignants, des élèves, des familles et de la collectivité: un Environnement Numérique de Travail à l'échelle de la ville

Le second enjeu pour la collectivité est de développer les usages du numérique pour améliorer la communication et les échanges entre l'école, l'élève, la famille et la ville de Fagnières, au travers d'un Environnement Numérique de Travail (ENT).

Service en ligne accessible depuis n'importe quel navigateur connecté à l'Internet un ENT rassemble les services numériques adaptés aux catégories d'utilisateurs: s'informer, produire des informations, consulter des ressources, organiser son travail, communiquer, travailler seul ou en groupe, apprendre, accompagner la scolarité de ses enfants, etc...

Un groupe de travail s'est mis en place en avril 2013 avec le concours de l'Inspection Académique (IA) afin de préparer et promouvoir l'arrivée d'Environnements Numériques de Travail.

Ainsi, la mise en œuvre d'un ENT permet :

- Valider la compétence « maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication » du socle commun de connaissances et de compétences
- Diversifier les pratiques pédagogiques et les adapter à chaque élève
- Rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages
- Améliorer les relations familles / école en dotant chaque enseignant et élève d'un espace numérique personnel reliant la classe, l'établissement, les familles (un parent peut avoir un rôle plus actif car il peut consulter le cahier de textes, les évaluations, l'emploi du temps, suivre les informations)
- Réduire la consommation de papier

Le coût de mise en place de l'Espace numérique de travail est évalué comme suit :

- Un forfait de 150 € par Ecole.
- Un forfait de 50 € par classe

La demande de subvention Feder concerne également la prise en charge de 80% de ce montant annuel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'avis favorable de la commission des finances,

ADOPTE

le plan numérique des écoles tel que présenté dans ses deux composantes : équipement des écoles et mise en place d'un Environnement Numérique de Travail.

APPROUVE le programme d'équipement et son financement tels que définis ci-dessus

PRECISE que les crédits nécessaires pour la tranche suivante seront inscrits dans les documents budgétaires de l'exercice 2014.

SOLLICITE une subvention au titre du FEDER aussi bien sur le programme d'équipement que le déploiement de l'Espace numérique de travail dans les trois écoles de la commune.

Résultat du vote :

- Voix pour : 22
- Voix contre : -
- Abstentions : -

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, prend une délibération conforme.

Certifiée conforme par le Maire qui atteste que le compte rendu de la séance dans laquelle a été prise la présente délibération est affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Fagnières, conformément à la loi.

LE MAIRE,

Alain BIAUX